

LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Nous souhaitons, dans ce numéro, vous faire connaître la réponse à deux questions que vous êtes nombreux à nous poser.

« Les dons en 2017 seront-ils déductibles de mes impôts malgré l'année fiscale blanche annoncée ? »

La mise en place probable du prélèvement à la source et son « année fiscale blanche » sur les revenus perçus en 2017 ne remet pas en cause les réductions d'impôts liées aux dons :

- Les dons effectués en 2017 donneront lieu, du fait de la non-imposition des revenus 2017, à un crédit d'impôt à déduire de ses impôts payés en 2018.
- Les dons effectués en 2018 donneront lieu à une réduction d'impôts sur les impôts payés en 2019. Il en sera de même pour les années suivantes.

« Vous indiquez que La Mie de Pain est agréée par le « Don en confiance ». Que signifie cet agrément ? »

Par cet agrément, La Mie de Pain s'engage à respecter 4 grands principes : le respect de la volonté du donateur ; la transparence, avec l'obligation notamment de diffuser chaque année un bilan des comptes et des actions de l'année précédente ; la rigueur de gestion ; la probité et la gestion désintéressée.

Cela est régulièrement vérifié par des contrôleurs indépendants, qui viennent de renouveler l'agrément de La Mie de Pain pour 3 ans. Il s'agit donc d'une garantie supplémentaire pour mériter votre confiance !

N'hésitez pas, à votre tour, à faire parvenir vos questions et témoignages, soit :

- Par courrier à : Relation donateurs - 18 rue Charles Fourier - 75013 Paris
- Par email à : service.dons@miedepain.asso.fr

Merci encore pour votre fidélité et votre implication à nos côtés !

DONNER AUTREMENT

POUR PLUS D'EFFICACITÉ, OPTEZ POUR LE SOUTIEN RÉGULIER

Plus efficace pour les personnes les plus démunies :

- Grâce à la régularité de votre soutien, nous avons les moyens d'apporter un secours d'urgence aux personnes sans-abri, avant de les accompagner dans les différentes étapes de leur réinsertion.
- Nous connaissons par avance le montant de votre générosité et pouvons ainsi mieux planifier nos actions.
- Les économies réalisées sur l'envoi des courriers d'appel à don et les frais de traitement des chèques nous permettent d'agir encore plus efficacement, en votre nom.

Plus simple pour vous :

- Vous déterminez le montant de votre soutien régulier, puis vous ne vous occupez plus de rien.
- Votre soutien à La Mie de Pain est réparti sur l'année, sans frais.
- Vous êtes moins sollicité tout en continuant à recevoir le journal d'information de La Mie de Pain.
- Vous pouvez interrompre votre soutien régulier à tout moment, par courrier, email ou téléphone.

Vous recevez un reçu fiscal récapitulatif l'ensemble de vos dons de l'année précédente : il vous suffit de le mentionner sur votre déclaration de revenus pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 75% jusqu'à 531 € de don (plafond 2017), puis de 66% au-delà dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Ainsi, un don de 10 € par mois, vous revient réellement à 2,50 € par mois.

Choisissez à votre tour, si vous le pouvez, ce mode de soutien à la fois plus efficace et plus simple, en complétant et en retournant votre bulletin de soutien régulier accompagné de votre RIB. Merci !



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

La mie de pain

Le Journal

N° 58 - Février 2017



ÉDITO

Un nouveau foyer exclusivement destiné aux femmes !

Le nouveau foyer pour femmes est né de notre volonté, réaffirmée dans notre récent Projet associatif « En route pour 2015 », de continuer à innover pour aller à la rencontre des personnes les plus vulnérables.

Et c'est bien le cas des femmes sans-abri ! Moins visibles que les hommes, car elles changent souvent d'endroit et se font discrètes pour tenter d'échapper aux agressions, elles sont pourtant de plus en plus nombreuses et particulièrement menacées par les violences de la rue.

Avec notre nouveau foyer, nous n'allons pas simplement offrir un toit et de quoi manger à ces femmes privées de domicile. Nous allons également les aider à panser leurs plaies et à reprendre confiance en elles, pour les amener progressivement à se reconstruire et à bâtir un nouveau projet de vie.

Je vous invite à découvrir et à soutenir ce nouvel établissement de La Mie de Pain, qui va apporter une aide d'urgence et un accompagnement vers la réinsertion à ces femmes si vulnérables, et pourtant si peu visibles dans nos rues !

Florence Gérard
Présidente de La Mie de Pain

Des femmes à la rue plus nombreuses et plus vulnérables



2 fois plus de femmes à la rue en 10 ans :

elles représentaient une personne sans-abri sur 5 en 2005, contre 2 sur 5 aujourd'hui.



+13%

de hausse des demandes d'hébergement d'urgence des femmes seules à la rue en 1 an : 42 006 durant l'hiver 2015-2016, contre 37 248 l'hiver précédent⁽¹⁾.



40%

de ces demandes d'hébergement non satisfaites l'hiver dernier⁽¹⁾ : près de la moitié des femmes sans-abri a donc été contrainte de dormir dehors, faute de places disponibles.



1 femme sans domicile sur 3 victime d'agression⁽²⁾

(1) Source : Baromètre du 115. Synthèse hivernale 2015-2016

(2) Source : INSEE-INED, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas de 2012.

Pour plus d'informations, contactez la Relation donateurs, au 01 83 97 47 39 ou service.dons@miedepain.asso.fr



AU CŒUR DE NOS ACTIONS

PREMIERS JOURS D'OUVERTURE DU NOUVEAU FOYER POUR FEMMES !



Ouvert le 12 décembre 2016, le nouveau foyer a été aménagé dans un immeuble de 1 000 m² situé dans le 13^{ème} arrondissement, à proximité de nos autres établissements, pour héberger et prendre en charge 59 femmes à la rue.

Les agents d'accueil prennent le temps d'accueillir chaque nouvelle résidente, de lui donner un kit d'hygiène et de lui faire découvrir le foyer. Les chambres, de 2 à 4 lits, sont fermées et accessibles uniquement par leurs occupantes, qui peuvent donc se sentir chez elles et déposer leurs affaires en toute sécurité.



Les femmes prennent leur petit déjeuner au foyer, mais elles se rendent dans le réfectoire du Refuge pour les autres repas. Cette mixité temporaire fait partie de la démarche de réinsertion. Elle leur permet de réapprendre progressivement à côtoyer des hommes, après des expériences souvent traumatisantes. Elle a également un effet bénéfique sur les hommes hébergés au Refuge, qui portent une attention nouvelle à leur apparence et leur conduite.

Les femmes accueillies bénéficient dès leur arrivée d'une domiciliation pour leur permettre de mettre à jour leurs droits sociaux, d'un accompagnement social personnalisé, d'un soutien psychologique et de premiers soins médicaux si nécessaire, de vêtements en bon état mis à leur disposition au vestiaire...



Pour qu'elles puissent s'approprier ce lieu et retrouver des repères, les femmes accueillies participent directement à la vie du foyer : entretien de leur chambre, de leur linge, ateliers d'entraide... Dès les premiers jours après l'ouverture, elles ont ainsi pris en charge la décoration du sapin de Noël !



AU CŒUR DE NOS ACTIONS



« Nous avons éveillé en ces femmes un espoir qu'elles n'attendaient même plus... »

Anne Lesueur

Directrice du Refuge et du nouveau foyer pour femmes.

« Nous aurions pu remplir le foyer dès le premier jour d'ouverture, tant la demande est importante. Mais nous avons choisi de répartir les entrées sur 5 jours pour prendre le temps d'accueillir chaque femme, de lui présenter son nouveau foyer, sa chambre, les services auxquels elle va pouvoir accéder...

Car contrairement aux hommes, les femmes à la rue ont besoin de temps pour nous accorder cette confiance sans laquelle aucune démarche de reconstruction n'est possible.

Les premières femmes accueillies avec lesquelles j'ai pu échanger m'ont toutes confié des parcours marqués par la violence : violence conjugale puis, quand elles se sont décidées à quitter leur foyer ou après avoir été jetées dehors par leur compagnon, agressions subies dans la rue.

Cette fragilité psychique et physique est accentuée, pour nombre d'entre elles, par une maladie grave telle que le cancer, un diabète non traité et devenu invalidant, une infection par le virus du sida...

Pour ces femmes marquées par des parcours traumatisants, retrouver un foyer où elles vont pouvoir se poser sans avoir peur d'être agressées, bénéficier d'une écoute bienveillante et d'une aide personnalisée pour se reconstruire, représentent un bienfait que nous ne pouvons pas imaginer ! Une femme, à qui je demandais si elle avait bien dormi après sa première nuit dans notre foyer, m'a ainsi répondu : « Non, j'avais trop plein de joie pour parvenir à dormir ! »

Nous avons éveillé en ces femmes sans-abri un espoir qu'elles n'attendaient même plus... À nous maintenant de savoir nous montrer à la hauteur de cette nouvelle espérance ! »

Merci de soutenir notre nouveau foyer,
pour apporter une aide d'urgence et un accompagnement vers la réinsertion à des femmes à la rue !



Autres ACTIONS

PÈLERINAGE « FRATELLO » À ROME



Un petit groupe composé de trois hébergés du Refuge, une éducatrice et deux bénévoles de La Mie de Pain a répondu à l'appel du pape François en participant au pèlerinage « Fratello », du 11 au 13 novembre 2016 à Rome. Par ce grand rassemblement inédit, réunissant plus de 4 000 personnes en situation de précarité et leurs accompagnants issus de 22 pays européens, le pape entendait replacer les pauvres au cœur de l'Église, et non devant sa porte.

« Échanges, messes, veillées... le séjour fut spirituellement très riche », raconte l'éducatrice présente. « Les hébergés ont notamment été marqués par le fait de rencontrer le pape, de l'écouter et de lui serrer la main. ». Les pèlerins de La Mie de Pain ont même été choisis pour porter le drapeau français lors d'une procession, avant de le rapporter - en souvenir de cette expérience exceptionnelle - au Refuge !